



GVRando Gardanne

SEJOUR D'ETE 2 - 2025

LA MARGERIDE Lozère

Du samedi 5 juillet au 12 juillet 2025

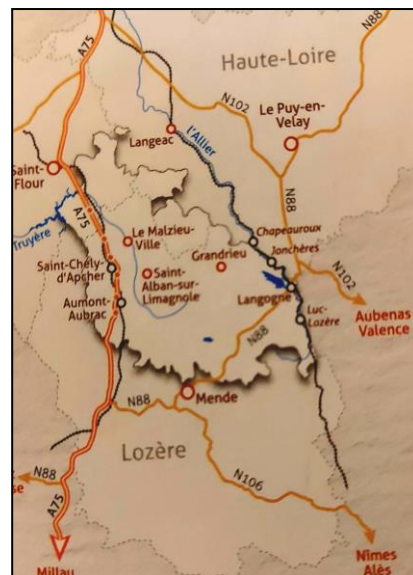
Lieu : LES CHALETS DE LA MARGERIDE Chassagnes 48200 BLAVIGNAC

Web: www.chalets-margerides.com

ATTRAITES : avec son petit air de Canada, la Margeride, paradis vert de Haute Lozère nous offre la sérénité d'un pays vallonné, calme et authentique. Depuis ses chalets exposés sud/sud-est, abrités à flanc de colline en surplomb des gorges de la Truyère nous en découvrirons quelques attraits.

Situation : coordonnées GPS N 44°52'13" / E 3°18'21" Altitude : 950m

Situés à 5km de la sortie 32 "aire de la Lozère" de l'A75, Les chalets de la Margeride sont attenants au hameau de CHASSAGNES. A 4 km au MALZIEU-VILLE (village médiéval classé) tous les commerces et services (alimentation, presse, poste, banque, santé) sont présents, ainsi qu'à ST-CHELY D'APCHER ville de 5500 habitants à 10km.



Trajets suggérés :

Depuis Gardanne 385km via Montpellier et A75 - 4h

Depuis Castres **pour les participants au séjour « du SINOBRE à la MONTAGNE NOIRE »** 2 itinéraires possibles, le plus rapide par Rodez puis A75 > 244km – 2h50 ; ou le plus touristique par l'AUBRAC (Nasbinals) >215km-3h20

ACTIVITES : Randonnées en étoile niveaux Douce, 1 et 2 de 2h00 à 5h00 de marche effective sous réserve d'animateurs de ces niveaux ; de 100 à 500 m de dénivelée- **6 jours** d'activités

HEBERGEMENT : Exclusivement en chalets de 35m2 pour 4 personnes sur le principe de la colocation

Composition : salle à manger/séjour (1 canapé convertible permet l'admission de 1à2 personnes supplémentaires), kitchenette, 2 chambres (1 ch 1 lit 2 pers / 1 ch 2 lits 1 pers), salle d'eau, WC séparé, terrasse couverte avec salon de jardin.

Pour plus de détail voir sur le site

TARIFS : Le prix est de **552 € par chalet** hors taxe de séjour (**0.20€ en 2024**) pour une location de 5 à 10 chalets, (+ 30€ à moins de 5 chalets, - 30€ à plus de 10), ce prix sera partagé par les colocataires.

Pré-inscription : le **jeudi 28 novembre 2024 à 19 h** au bureau de la rue Deleuil

Lors de la préinscription, la colocation de logement doit être précisée. **Il est souhaitable que celle-ci soit définie au préalable entre les intéressés.**

Vous recevrez dans les jours suivants par internet, (ou à défaut par courrier) un **bulletin d'inscription** par unité familiale, mentionnant le prix du séjour individualisé, **l'acompte (25%) à verser** lors de la confirmation d'inscription, et la date limite du règlement du solde.

Un bulletin de souscription de l'assurance annulation facultative (fortement recommandée) sera mis à votre disposition

Composition du prix du séjour qui sera inscrit sur le bulletin d'inscription :

Il comprend : - l'hébergement défini ci-avant, l'accès à la piscine (9h-19h), l'accès au wifi dans chaque chalet,

- La taxe de séjour

Il ne comprend pas :

- La fourniture de draps et taies d'oreillers (**location possible 12€/lit auprès du prestataire**)
- La fourniture des produits accessoires de toilette.
- La fourniture du linge de toilette (**serviette, drap de bain, tapis de sortie de bain, location possible 9€/pers**)
- Le ménage quotidien et de fin de séjour (**ménage fin de séjour 60€/chalet**)
- Les déplacements basés sur le covoiturage.
- La participation à l'immatriculation tourisme FFRandonnée à payer avec l'acompte
- Les visites éventuelles.

En fin de séjour un complément sera perçu s'il y a lieu.

Confirmation d'inscription : le jeudi 16 janvier 2025 à 19h au bureau de la rue Deleuil.

Vous devrez remettre :

- 1 exemplaire du bulletin d'inscription signé avec mention manuscrite « lu et approuvé », et le chèque d'acompte à l'ordre de « GVRando Gardanne »
- le bulletin de souscription de l'assurance annulation facultative (**1 bulletin par personne**), avec le chèque de paiement correspondant (même ordre).

Conditions d'annulation générales :

En cas d'annulation à plus d'un mois du début du séjour l'acompte est conservé par le loueur, à moins d'un mois la totalité du séjour est due ;

Conditions particulières à la colocation

Si l'annulation ne concerne qu'une partie des occupants, **chaque occupant reste pécuniairement engagé pour la totalité de sa part dès signature du bulletin d'inscription.**

NOTA : en cas d'annulation pour une cause entrant dans les garanties de l'assurance annulation, c'est cette assurance qui vous remboursera.

Les organisateurs : Claude CHAUVET 06 13 83 78 98 - cljchauvet@hotmail.fr

Luc TANGUY 06 85 37 69 29 luctanguy@wanadoo.fr